



# CHAMPIONNAT DE FRANCE

## PARA TIR A L'ARC ADAPTE

**DU 31/03  
AU 02/04  
2023**

**ESPALY  
SAINT  
MARCEL  
(43)**

Soutenu par



Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Sommaire

Mots d'accueil .....	page 3
Bienvenue au Puy-en-Velay .....	page 6
Venir à la Halle des Orgues .....	page 7
Comité d'Organisation Local .....	page 8
Programme prévisionnel .....	page 9
Informations générales .....	page 11
Précisions techniques .....	page 13
Fiche association .....	page 16
Fiche(s) engagement .....	page 17
Demande(s) de dérogation .....	page 18
Autorisation médicale .....	page 19
Fiche récapitulative .....	page 20
Plan d'accès .....	page 21
Hébergements .....	page 22

## Mots d'accueil



Chères sportives, chers sportifs,

C'est avec grand plaisir que nous avons reçu l'accord de la Fédération Française du Sport Adapté pour l'organisation du Championnat de France Para Tir à l'Arc Adapté pour la saison 2022-2023. Nous la remercions pour ce témoignage de confiance.

Une telle organisation nécessite l'implication de nombreux acteurs afin que ce championnat soit une grande compétition et une grande fête.

Toute notre équipe, nos partenaires et nos bénévoles mettent d'ores et déjà tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions les 31 mars, 01 et 02 avril 2023, en Haute-Loire, et tout particulièrement sur le bassin du Puy-en-Velay, et faire en sorte que votre séjour soit le plus agréable possible.



**Thierry DIET**  
Président du C.D.S.A. 43  
Président du COL

## Mots d'accueil

Voilà maintenant plus de 10 ans que le Département accompagne financièrement le Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire

Soucieux de l'inclusion territoriale, le soutien du Département s'inscrit pleinement dans la volonté de notre CAP 2030 : Vivre heureux en Haute-Loire en favorisant des pratiques comme le sport et en luttant contre tous les types d'isolement.

Par l'énergie et l'investissement de l'ensemble de ses membres, le CDSA organise et développe la pratique d'activités physiques et sportives adaptées chaque année pour plus de 500 personnes à travers tout le territoire Altiligérien. Du football en passant par la gymnastique jusqu'à la randonnée pédestre, nombreuses sont les activités proposées.

Le Para Tir à l'arc adapté étant une discipline paralympique, je me réjouis grandement de l'organisation de son championnat de France dans notre département qui en fera une belle vitrine pour les jeux olympiques 2024 !

Vive le sport, vive tous les sports !



**Marie-Agnès PETIT**  
Présidente du  
Département de la  
Haute-Loire

## Mots d'accueil



Auvergne-Rhône-Alpes est la grande région du sport. Nous avons la chance de pouvoir compter sur des fédérations et des clubs dynamiques, qui font vivre les belles valeurs du sport sur tous les terrains et dans toutes les disciplines. Chaque année, nous accueillons les plus grandes compétitions internationales et de nombreux tournois amateurs tout aussi importants pour la vie de nos communes. C'est ce savant mélange entre l'exigence du plus haut niveau et la convivialité du sport amateur que j'aime tant en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le sport est aussi un facteur d'inclusion. A la Région, nous avons souhaité faire de la question du handicap la pierre angulaire de toutes nos politiques publiques, avec Sandrine CHAIX, Vice-présidente de la Région déléguée au Handicap et à l'Action sociale. Soutenir nos associations handisports et sport adapté, notamment en accompagnant les événements qu'ils organisent, c'est valoriser le mérite et l'engagement de nos sportifs en situation de handicap.

En 2023, notre région accueillera les Global Games à Vichy : plus de 800 sportifs, venus du monde entier, viendront s'affronter, ici en Auvergne-Rhône-Alpes, et montrer toute l'excellence de leur pratique. Ce sera un formidable coup de projecteur sur toutes les disciplines du sport adapté.

Accueillir, en Haute-Loire, le Championnat de France Sport Adapté de Tir à l'Arc est, de la même manière, une chance pour notre territoire. Pendant 3 jours, ce sont plus de 200 sportifs venus de toute la France qui concourront à la Halle des Orgues d'Espaly-Saint-Marcel. Nous sommes fiers d'être partenaires de cette compétition, comme nous accompagnons, chaque année, plus de 500 manifestations sportives partout en Auvergne-Rhône-Alpes.

Je tiens à remercier aussi le Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire pour l'organisation de cet événement. C'est grâce au dévouement de ses membres et des bénévoles mobilisés que de tels beaux moments de sport peuvent voir le jour.

Belle compétition à tous !



**Laurent WAUQUIEZ**  
Président de la Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

## Bienvenue au Puy-en-Velay

Le Puy-en-Velay, préfecture du département de la Haute-Loire, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, est un joyau patrimonial.

Ancienne capitale du Velay, c'est un site exceptionnel qui réserve bien des surprises à ses visiteurs !

Au cœur du centre historique de la ville, au sein de ses rues tortueuses, pavées de lave et aux façades colorées, s'élève le rocher de Corneille, point culminant de la ville, au sommet duquel domine la statue Notre Dame de France, érigée en 1860. À son pied, nous pouvons visiter la cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation, l'une des plus anciennes et des plus curieuses de France, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998. Un autre rocher attire l'œil du visiteur, le rocher d'Aiguilhe, ancienne cheminée volcanique de 82m de hauteur, sur laquelle se dresse la surprenante et magnifique chapelle de Saint-Michel d'Aiguilhe, accessible via un escalier de 268 marches.

Capitale européenne des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et départ historique de la Via Podiensis, Le Puy-en-Velay est le carrefour incontournable de la randonnée. Que vous soyez à pied ou à vélo, la ville est le départ ou le croisement de plusieurs sentiers de grande randonnée .

La renommée de la cité ponote est également liée à la dentelle à la main fabriquée durant des siècles au Puy-en-Velay. Les gestes et la technique de fabrication ont été préservés grâce à la création du Centre d'Enseignement de la Dentelle au Fuseau et de l'Atelier Conservatoire National de la Dentelle.

La région vellave est aussi reconnue pour ses spécialités culinaires, aujourd'hui sublimés par les plus grands chefs, comme Jacques et Régis Marcon. Qui ne connaît pas la célèbre lentille verte du Puy-en-Velay ?

Chaque troisième week-end de septembre, la ville du Puy-en-Velay retrouve ses couleurs Renaissance. À travers les Fêtes Renaissance du Roi de l'Oiseau, pendant cinq jours, la cité ponote vit à l'heure de la renaissance. Grâce à un ancien et authentique concours d'archerie, qui consistait à abattre un oiseau de chiffon appelé Papegai, Le Puy-en-Velay se sublime.



## Venir au Puy-en-Velay



Halle des Orgues  
Route de Langeac  
D590  
43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

À proximité du Puy-en-Velay, cette grande salle multi-activité possède un parking de 200 places à l'entrée du site.

Coordonnées GPS : latitude 45.04962° N / longitude 3.84896° E

### En voiture

- À 01h30 de Lyon (A47 / RN88) : 130 km
- À 01h30 de Clermont-Ferrand (A75 / RN102) : 130 km
- À 45 minutes de Saint-Étienne (RN88) : 75 km

### En train / TGV

- La ville du Puy-en-Velay dispose d'une gare TER.

### En avion

- Aéroport Le Puy-en-Velay / Loudes : réservation sur [www.twinjet.fr](http://www.twinjet.fr).

# Comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Monsieur Thierry DIET**

*Président du Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Frédérique CRESPI
<b>Secrétaire général</b>	Valérie GUILLAUMOND
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Jean-Luc SABATIER
<b>Commission Sportive</b>	Delphine VARLET
<b>Commission Médicale</b>	Jean-Louis SAGNARD
<b>Commission Restauration</b>	Frédérique CRESPI
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Frédérique CRESPI
<b>Commission Communication</b>	Delphine VARLET
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Margaux AMATE
<b>Commission Développement Durable</b>	Delphine VARLET

<b>Cadre technique national Para Tir à l'Arc Adapté</b>	Alexandre STEUX alexandre.steux@sportadapte.fr
<b>Délégué Technique Fédéral du Championnat</b>	Carole SAINDEFF carole.saindeff@sportadapte.fr
<b>Référent Championnat de la Commission Sportive Nationale Para Tir à l'Arc Adapté</b>	Philippe BRANDENBOURGER ph.brandenbourger@orange.fr



## **COL France Para Tir à l'Arc Adapté 2023**

Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire

**Madame VARLET Delphine**

91 RUE JA CUBIZOLLE

ZA TAULHAC

43000 LE PUY-EN-VELAY

**07 55 62 10 26 – cfparatiralarcadapte@sportadapte43.fr**



# Programme prévisionnel

## Vendredi 31 mars 2023

14h00 - 18h00	Accueil des délégations et contrôle du matériel d'archerie à la <b>Halle des Orgues – Espaly-Saint-Marcel</b>
18h00 - 18h30	Pot de bienvenue à la <b>Halle des Orgues – Espaly-Saint-Marcel</b>
18h30 - 19h15	Réunion des entraîneurs au <b>Halle des Orgues – Espaly-Saint-Marcel</b>
19h30 - 21h00	Repas au <b>Pôle La Chartreuse – Brives-Charensac</b>

## Samedi 01 avril 2023

07h30	Ouverture du greffe et contrôle des derniers arrivants à la <b>Halle des Orgues – Espaly-Saint-Marcel</b>
-------	---

**Départ n°1 : toutes les classes AB, BC et CD selon le nombre de participants dans chaque catégorie.**

08h00 - 08h30	Échauffement sur cibles
08h45	Début des tirs comptés ( <i>blasons non changés</i> ) – <b>série 1</b>
10h00	Pause
10h15	Reprise des tirs comptés – <b>série 2</b>
11h15	Repas pour les archers du départ n°2 à la <b>Halle des Orgues</b>
11h30	Fin estimée des tirs du départ n°1
12h00	Repas pour les archers du départ n°1 à la <b>Halle des Orgues</b>

**Changement des blasons - Départ n°2 : selon le nombre de participants dans chaque catégorie des classes AB, BC et CD.**

12h30 – 13h00	Échauffement sur cibles
13h15	Début des tirs comptés ( <i>blasons non changés</i> ) – <b>série 1</b>
14h45	Pause
15h00	Reprise des tirs comptés – <b>série 2</b>
16h15	Fin estimée des tirs du départ n°2

**Traitement des données et installations des blasons pour les ¼ de finales.**

#### Catégories classe BC – Quarts de finale en 4 volées

17h15	Volée d'essai pour les ¼ de finalistes*
17h25	Début du tir
18h15	Fin estimée des tirs

#### Catégories classe CD – Quarts de finale en 4 volées

18h30	Volée d'essai pour les ¼ de finalistes*
18h40	Début de tir
19h20	Fin estimée

\* Les volées d'essai ne seront accordées que si la catégorie à plus de 45 minutes de pause.

20h15	Repas de gala à <b>Salle du Chomeil – Saint-Paulien</b>
-------	---

#### Dimanche 02 avril 2023

08h15	Ouverture du greffe à la <b>Halle des Orgues</b>
-------	--

#### **Demi-finale et finale sur 4 volées.**

08h30	Échauffement sur cibles
09h00	Début des demi-finales toutes catégories
10h00	Début des petites finales et finales toutes catégories
À partir de 10h00	Distribution des paniers repas à la <b>Halle des Orgues – Espaly-Saint-Marcel</b>
11h15	Podiums et résultats pour toutes les catégories
12h15	Clôture du Championnat de France Para Tir à l'Arc Adapté

***Ce programme prévisionnel est donné à titre indicatif.***

***Le programme définitif vous sera donné lors de la réunion technique des entraîneurs.***

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **vendredi 24 février 2023**.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le : **Vendredi 31 mars 2023 de 14h00 à 18h00**  
**à la Halle des Orgues**  
**Route de Langeac – D590 – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire. Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

À cette occasion, il vous sera remis à l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, à l'hébergement pour les personnes hébergées au Pôle La Chartreuse ainsi que les cadeaux de bienvenue.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du para tir à l'arc adapté en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Lors de votre inscription, merci de signaler au Comité d'Organisation Local toute demande de régime alimentaire spécifique (*allergies, sans porc, ...*).

Le repas du vendredi soir aura lieu au :  
**Pôle la Chartreuse à partir de 19 h 00**  
**9 rue du Pont – 43700 BRIVES CHARENSAC**

Le repas du samedi midi aura lieu à la :  
**Halle des Orgues de 11h15 à 13h45**  
**Route de Langeac – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL**

La soirée de gala du samedi soir aura lieu à la :  
**Salle du Chomeil à partir de 20 h 00**  
**Le Chomeil – 43350 SAINT-PAULIEN**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués à la :  
**Halle des Orgues à partir de 10h00**  
**Route de Langeac – D590 – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL**

## Hébergement

Le Comité d'Organisation Local vous propose un hébergement à l'internat du Pôle La Chartreuse. Des chambres de plusieurs couchages sont disponibles au prix de **22 € par personne par nuit, petit-déjeuner compris**. Pour réserver des couchages pour votre délégation et pour toute la durée du championnat, merci de compléter la formule hébergement qui se trouve sur la fiche association.

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe de secours sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **Para Tir à l'Arc Adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **Para Tir à l'Arc Adapté**

### Modalités d'inscription

Le championnat de France **Para Tir à l'Arc Adapté** relève du règlement **Para Tir à l'Arc Adapté** FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Para Tir à l'Arc Adapté FFSA, les archers, ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe, et sélectionnés sur le ranking national au 13 février 2023.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, la **fiche d'inscription individuelle** doit être validée par le président du Comité Départemental puis le président de la Ligue Régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- Date et résultats du championnat qualificatif
- Justificatif de participation à une rencontre qualificative

**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page ... du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Les référents Championnat de France de la CSN **Para Tir à l'Arc Adapté** FFSA en charge de la partie ranking/informatique – **Céline SANCHEZ et Jean-Pierre KERGASTEL** – [csntaffsa@gmail.com](mailto:csntaffsa@gmail.com) – doivent recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent leur être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 24 février 2023**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, à la charge de

transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 24 février 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent Championnat de France de la CSN **Para Tir à l'Arc Adapté** – **Philippe BRANDEBOURGER** – et le Cadre Technique National de la discipline – **Alexandre STEUX** – est programmée le :

**Vendredi 31 mars 2023 à 18h30**  
**à la Halle des Orgues**  
**Route de Langeac – D590 – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le Comité d'Organisation Local.

Le fonctionnement et les horaires définitifs de la compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de cette réunion technique. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à la **Commission Sportive Nationale Para tir à l'Arc Adapté** [csntaffsa@gmail.com](mailto:csntaffsa@gmail.com).

### Échauffement et compétition

L'échauffement se déroule sur le terrain du concours. Toutes les flèches sont tirées sous le contrôle des arbitres. Les volées sont rythmées par les feux ou tout autre signal de remplacement. Arrêt de l'échauffement 15 minutes avant le début de la compétition. Plus de flèches d'essai supplémentaires. Il n'y aura qu'une volée d'échauffement pour la phase finale si elle a lieu le même jour que les compétitions.

Il est précisé que les blasons ne seront pas changés entre les tirs d'échauffement et les tirs comptés.

### Équipements sportifs

Une tenue blanche ou une tenue du club uniforme est impérative pour se présenter sur le pas de tir.

Les bermudas, jeans, chaussures autre que des chaussures de sport sont interdites.

Sur le podium la tenue sportive est de rigueur.

### Catégories d'âge

Catégories	Jeunes	Séniors	Vétérans
2022 – 2023	2006 – 2005	2004 - 1973	1972 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les archers de moins de 16 ans. Le simple surclassement de moins de 16 ans à moins de 18 ans est autorisé à condition de réaliser les minimas du surclassement concerné et sous réserve de présenter un certificat médical délivré par un médecin du sport lors de l'inscription de l'archer.

## Préinscription

Si vous souhaitez vous préinscrire au Championnat de France Para Tir à l'Arc Adapté, un formulaire mis en place par la Commission Sportive Nationale Para Tir à l'Arc Adapté existe et est accessible via le lien suivant : [https://www.csnparatircularcadapte.fr/participation\\_cf.php](https://www.csnparatircularcadapte.fr/participation_cf.php).

**Attention**, une préinscription ne valide pas votre participation au Championnat de France Para Tir à l'Arc Adapté 2023. Elle permet simplement de faciliter la reprise d'un nouveau sélectionné en cas d'absence d'un sélectionné dans une même catégorie et classe. En effet, merci de suivre la procédure d'inscription classique via la **fiche association** et la **fiche engagement**, présentes dans ce dossier (*cf pages 17 et 18*).

De plus, la liste des préinscrits peut être consultée par tous en temps réel via le lien suivant : [https://www.csnparatircularcadapte.fr/extraction\\_participation\\_cf.php](https://www.csnparatircularcadapte.fr/extraction_participation_cf.php)

Enfin, le ranking 2023 des archers est mise à jour quasi en temps réel par la Commission Sportive Nationale Para Tir à l'Arc Adapté et est consultable sur le lien suivant : [https://www.csnparatircularcadapte.fr/extraction\\_ranking\\_2023.php](https://www.csnparatircularcadapte.fr/extraction_ranking_2023.php)

**À renvoyer au COL avant le vendredi 24 février 2023**

C.D.S.A. 43 – 91 rue JA Cubizolle – ZA Taulhac – 43000 LE PUY-EN-VELAY

07 55 62 10 26 – cfparatiralarcadapte@sportadapte43.fr

Numéro d'affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :			
<b>Responsable(s) de la délégation (obligatoire pour accéder aux zones techniques)</b>			
NOM Prénom :		Numéro de licence FFSA :	
Téléphone :	Mail :		

PRESTATION	PRIX / PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 – Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	<b>40 €</b>		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi ( <i>hors petit-déjeuner</i> )	<b>75 €</b>		
<b>Formule 1 – Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	<b>20 €</b>		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi ( <i>hors petit-déjeuner</i> )	<b>55 €</b>		
<b>Formule Hébergement – Sportif / Encadrant</b> Hébergement et petit-déjeuner 2 nuits / 2 jours Nombre de femmes : ..... Nombre d'hommes : .....	<b>44 €</b>		
<i>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</i>		<b>TOTAL</b>	
<b>Allergies alimentaires / Régimes spécifiques :</b>			

- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire**.  
Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de .....euros.  
N°de chèque : ..... de la banque :.....
- Règlement par virement bancaire. Merci d'indiquer **le numéro d'affiliation et le nom de votre association ou de votre établissement**.  
Date du virement : ..... d'un montant de ..... euros.

**Date :**

**Signature :**

Bénéficiaire Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire RIB : 14506 01100 00910335618 42 IBAN : FR76 1450 6011 0000 9103 3561 842 BIC : AGRIFRPP845
---



**À renvoyer au COL avant le vendredi 24 février 2023**

C.D.S.A. 43 – 91 rue JA Cubizolle – ZA Taulhac – 43000 LE PUY-EN-VELAY

07 55 62 10 26 – cfparatiralarcadapte@sportadapte43.fr

Numéro d'affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
<b>Responsable(s) de la délégation (obligatoire pour accéder aux zones techniques)</b>			
NOM Prénom :		Numéro de licence FFSA :	
Téléphone :		Mail :	

	N° licence	NOM Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Catégorie	Latéralité	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.**

**Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche de demande de dérogation (cf. page 15). Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non-contre-indication de pratique en compétition du para tir à l'arc adapté.

Visa et signature du président du Comité Départemental :

Visa et signature du président de la Ligue Régionale :

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

## Demande de dérogation individuelle

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfère à la Commission Sportive Nationale Para Tir à l'Arc Adapté.**

Je soussigné(e) M. / Mme ....., **représentant de l'association** demande dérogation pour que M. / Mme ..... participe au **Championnat de France Para Tir à l'Arc Adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (*merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin*)
- Autre motif : .....

Visa et signature du responsable de l'association	Visa et signature du président de la Ligue	Visa et nom de la CSN Para Tir à l'Arc Adapté

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

### Avis définit de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

## Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....  
**agissant en mon nom**, autorise :

le médecin du **Championnat de France Para Tir à l'Arc Adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à .....  
Le .....

**Signature**

Je soussigné(e) .....  
**représentant légal de** ..... , agissant en son nom, autorise :

le médecin du **Championnat de France Para Tir à l'Arc Adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à .....  
Le .....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, sur la totalité des champs demandés.

**Delphine VARLET – COL France Para Tir à l'Arc Adapté 2023**  
**Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire**  
**91 rue JA Cubizolle – ZA Taulhac – 43000 LE PUY-EN-VELAY**  
**07 55 62 10 26 – cfparatirarcadapte@sportadapte43.fr**

**Pièces à joindre obligatoire au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**  
*Cocher les cases pour ne rien oublier !!!*

### **Pour le vendredi 24 février 2023 :**

- La fiche association
- La participation financière (*règlement complet avec numéro d'association et nom de l'association ou l'établissement*)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (*ou dérogation validée par la CSN*)
- La fiche d'autorisation (*une fiche par sportif inscrit*)

### **À avoir sur soi impérativement (sur le site de la compétition) :**

- Photocopie de la carte de sécurité sociale de chaque sportif
- Photocopie de la carte mutuelle de chaque sportif
- La licence compétitive en cours de validité avec mention de classe
- Le certificat médical en cas de non-contre-indication mentionnée sur la licence
- Ordonnance des traitements en cours pour chaque sportif




**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

P.S. : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

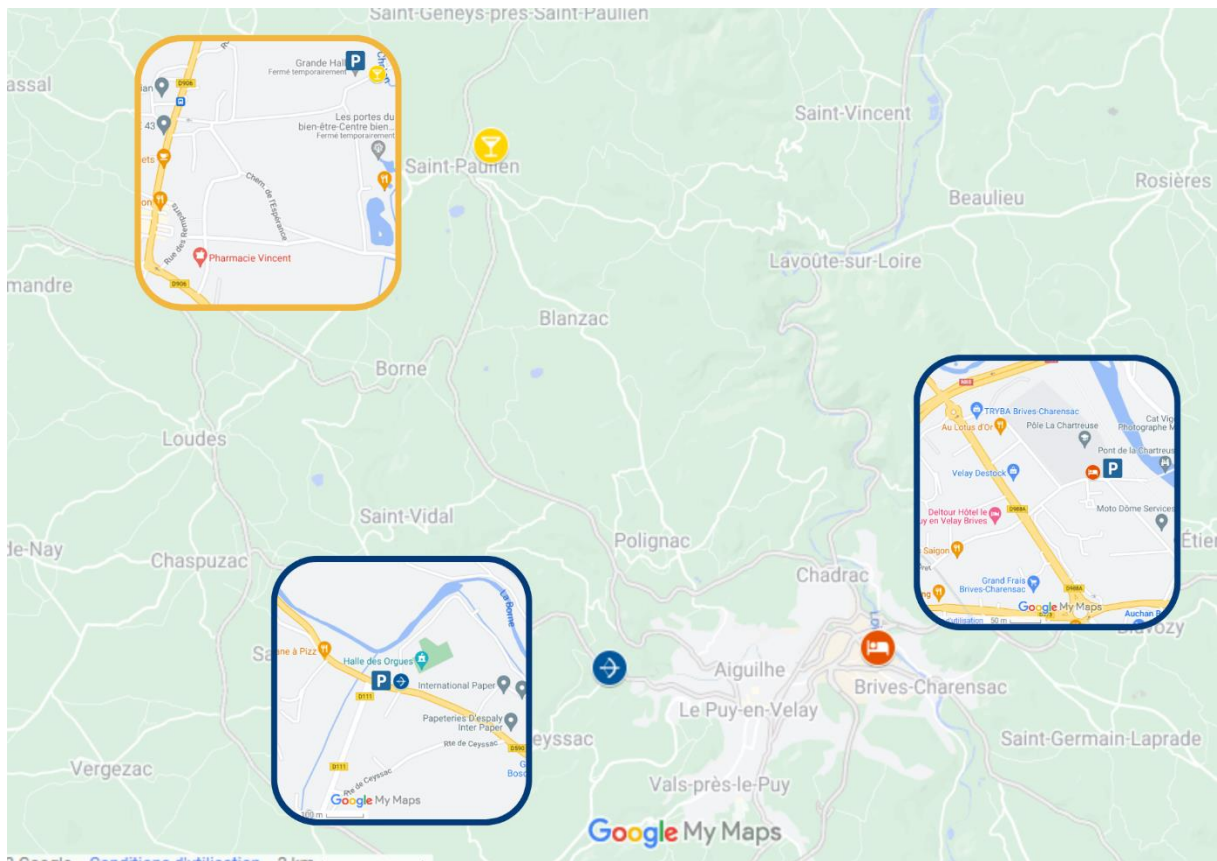
**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès

## Légende :

-  Hébergement collectif
-  Site sportif
-  Soirée de Gala

## Plans d'accès :



## Liste des hébergements

Vous pouvez retrouver la liste de tous les hébergements disponibles sur l'agglomération du Puy-en-Velay sur :

<https://www.lepuyenvelay-tourisme.fr/mon-sejour/trouver-un-hebergement/tous-les-hebergements/>

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres
<b>Appart'Hôtel des Capucins</b>	29 rue des Capucins 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 04 28 74 <a href="mailto:contact@lescapucins.net">contact@lescapucins.net</a> <a href="http://www.lescapucins.net">www.lescapucins.net</a>	À partir de 73 €	2,9 km
<b>Hôtel Ibis Centre</b>	1 avenue d'Aiguilhe 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 02 22 22 <a href="mailto:contact@lepuy-hotels.com">contact@lepuy-hotels.com</a> <a href="http://www.lepuy-hotels.com">www.lepuy-hotels.com</a>	À partir de 69 €	3,0 km
<b>Dyke Hôtel</b>	37 boulevard Maréchal Fayolle 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 09 05 30 <a href="mailto:dykehotel@gmail.com">dykehotel@gmail.com</a> <a href="http://www.dykehotel.fr">www.dykehotel.fr</a>	À partir de 58 €	3,4 km
<b>Hôtel Le Régina</b>	34 boulevard Maréchal Fayolle 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 09 44 71 <a href="mailto:contact@reginalepuy.com">contact@reginalepuy.com</a> <a href="http://www.hotelrestregina.com">www.hotelrestregina.com</a>	À partir de 57 €	3,4 km
<b>Hôtel Ibis Styles</b>	47 boulevard Maréchal Fayolle 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 09 32 36 <a href="mailto:contact@lepuy-hotels.com">contact@lepuy-hotels.com</a> <a href="http://www.lepuy-hotels.com">www.lepuy-hotels.com</a>	À partir de 79 €	3,5 km
<b>Hôtel Le Bilboquet</b>	52 Faubourg Saint-Jean 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 09 74 24 <a href="mailto:lebilboquet@club-internet.fr">lebilboquet@club-internet.fr</a> <a href="http://www.hotel-bilboquet.fr">www.hotel-bilboquet.fr</a>	À partir de 65 €	3,8 km
<b>Hôtel Bristol</b>	9 avenue Foch 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 09 13 38 <a href="mailto:H4304@theoriginalshotels.com">H4304@theoriginalshotels.com</a> <a href="http://www.lepuy-hotelbristol.com">www.lepuy-hotelbristol.com</a>	À partir de 65 €	3,8 km

<b>Hôtel Ibis Budget</b>	25 avenue Charles Dupuy 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 02 83 41 <a href="mailto:contact@lepuy-hotels.com">contact@lepuy-hotels.com</a> <a href="http://www.lepuy-hotels.com">www.lepuy-hotels.com</a>	À partir de 55 €	3,8 km
<b>Hôtel Le Chris'Tel</b>	15 boulevard Alexandre Clair 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 09 95 95 <a href="mailto:Claude.hotel-christel@wanadoo.fr">Claude.hotel-christel@wanadoo.fr</a> <a href="http://www.hotel-christel.fr">www.hotel-christel.fr</a>	À partir de 75 €	4,1 km
<b>Hôtel B&amp;B</b>	2 avenue Charles Massot 43750 VALS-PRES-LE-PUY 04 71 05 68 66 <a href="mailto:contact@lepuy-hotels.com">contact@lepuy-hotels.com</a> <a href="http://www.lepuy-hotels.com">www.lepuy-hotels.com</a>	À partir de 52 €	5,1 km
<b>Deltour Hôtel</b>	4 rue de Genebret 43700 BRIVES-CHARENSAC 04 71 05 92 23 <a href="mailto:contact@lepuy-deltourhotel.com">contact@lepuy-deltourhotel.com</a> <a href="http://www.lepuy-deltourhotel.com">www.lepuy-deltourhotel.com</a>	À partir de 56 €	6,7 km
<b>Hôtel Croco Alizé</b>	8 rue du Vol à Voile 43320 CHASPUZAC 04 71 08 98 00 <a href="http://www.alize-hotel-chaspuzac.hotelmix.fr">www.alize-hotel-chaspuzac.hotelmix.fr</a>	À partir de 53 €	9,0 km



## Partenaires institutionnels

Soutenu par



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

